Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées
OCCITANIE

PROPOSITIONS DU CRPA OCCITANIE

PRECONISATIONS du CRPA Occitanie à destination de la DREETS Occitanie

Les propositions ci-dessous sont issues des travaux réalisés lors de la plénière CRPA du **10 octobre 2024 à Mazamet** (81) qui avait pour thème **« Accès au travail : quel sens et quel accompagnement ? »**

⇨ LES IMPACTS DU TRAVAIL et de l'ACTIVITE…et de leur ABSENCE !

L'IMPORTANCE D'AVOIR UN TRAVAIL CAR CELA FAVORISE / PERMET :

- Le démarrage d'une **vie active en toute indépendance et autonomie**
- D'envisager une **vie sociale et familiale épanouie**
- D'avoir une **reconnaissance sociale** et de trouver sa place
- La **valorisation de soi**
- La sociabilisation et **le développement des liens sociaux**
- L'équilibre psychique, en procurant **un rythme et un cadre de vie.**

DE MULTIPLES FREINS IDENTIFIES :

L'accès au travail est complexifié par l'existence de nombreux freins qui font de cet accès un « parcours du combattant » :

UNE PRIVATION DE TRAVAIL ET/OU D'ACTIVITE AUX MULTIPLES IMPACTS NEGATIFS :

- **La privation de travail *(sachant qu'il n'y a pas du travail pour tout le monde)*** peut conduire à :
  - ✓ **Une modification du rythme de vie, une réduction des contacts sociaux,** induisant une plus grande solitude, un isolement et une perte de lien social ;
  - ✓ **Une précarité et une exclusion**, notamment via le manque de ressources ;
  - ✓ **Une dépendance aux prestations sociales**, que personne ne souhaite ;
  - ✓ **Une détérioration des conditions de vie,** en particulier les conditions de logement ;
  - ✓ **Une souffrance physique et psychique,** qui génère des spirales négatives, du découragement, le développement de pathologies et d'addictions ;

#ENNUI #COLERE #PEUR #CULPABILITE #FRUSTRATION #SENTIMENT D'INUTILITE #DEPRESSION #SUICIDE #STIGMATISATION

contact@crpa-occitanie.info
Février 2025 / illustration © Pierre Chanut

Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées
OCCITANIE

PROPOSITIONS DU CRPA OCCITANIE

⇨ COMMENT AMELIORER L'ACCES AU TRAVAIL ?

ACCOMPAGNEMENT

- **Aider la personne** à identifier, développer et valoriser ses capacités, expériences, potentiels…
- **Renforcer l'accompagnement dans les démarches et l'accès à l'information** (dispositifs d'accès et/ou de retour à l'emploi…)
- **Améliorer l'accès aux aides matérielles pour la réalisation des démarches** (informatique, formation aux outils numériques, accès internet…)
- **Soutenir et développer le bénévolat et le travail pair** (passeport bénévole…)
- **Développer l'accès et la démarche de VAE** (Validation des Acquis de l'Expérience)

LIEN EMPLOYEURS

- **Favoriser la rencontre avec les employeurs**
  - **Proposer des visites, périodes d'immersion** (découverte des métiers, expérimentation)
  - **Organiser des Job Dating Inversés (JDI)** (rencontre avec des candidats, motivés qui proposent leurs compétences)
- **Sensibiliser les employeurs** (et agences intérim) sur les personnes en situation de précarité afin de **déconstruire les préjugés**
- Développer les **modes de recrutement basés sur les compétences** (savoir-être et pas uniquement sur les diplômes et formations)
- **Adapter les modalités d'accueil** (hébergement, transport, formation)

⇨ COMMENT LEVER LES OBSTACLES IDENTIFIES ?

Certains obstacles ou freins sont de nature structurelle et interrogent les dispositifs de droit commun. Pour lever ces freins, il est proposé de :

⇨ **Favoriser la résolution des situations administratives complexes et de régularisation** (absence de droit au travail, réponse à des besoins de main d'œuvre…)

⇨ **Développer et adapter l'offre de transport et les solutions de mobilité** (localisation, horaires, coûts…)

⇨ **Renforcer et adapter les dispositifs et solutions de garde d'enfants** (localisation, amplitude horaire, coûts…)

⇨ **Consolider les dispositifs de maîtrise de la langue française** afin de lutter contre les situations d'illettrisme,

⇨ **Accompagner la réflexion des entreprises sur l'adaptation des postes et des modalités d'accueil** qui pourrait bénéficier à tous les travailleurs (horaires, transport, formation, tutorat…)

Pour visualiser la fresque réalisée lors de la plénière, merci d'utiliser ce QR code.

contact@crpa-occitanie.info
Février 2025 / illustration © Pierre Chanut